



LE PETIT DÉNATOIS

Septembre 2024

Numéro 13



ÉDITO DU MAIRE

Chères Dénatoises, chers Dénatois,

L'été se termine et les vacances aussi pour beaucoup d'entre nous.

Notre village a vécu au rythme des festivités estivales et le succès a été au rendez-vous.

Je tiens à remercier tous les bénévoles des associations ayant organisé ces moments festifs afin que nous nous retrouvions dans la convivialité.

C'est l'heure de la rentrée. Le 2 septembre, il y aura de l'effervescence chemin des Écoliers, à l'occasion de la première rentrée scolaire dans la nouvelle structure.

Je souhaite à tous les écoliers, enseignants, animateurs une bonne rentrée scolaire ainsi qu'aux parents d'élèves.

Les services municipaux sont prêts à vous accueillir. Merci à tous les agents de la collectivité pour leur engagement au service de tous et bonne rentrée à eux aussi.

Vous l'avez su, nous avons dû décaler l'inauguration de l'école et de l'ALSH au samedi 28 septembre à 17h. Vous êtes tous les bienvenus.

La rentrée de septembre est aussi l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours de votre équipe municipale, que je remercie pour son travail et à qui je souhaite une bonne rentrée. Celle-ci est toujours à l'œuvre pour faire de Dénat un village où il fait bon vivre.

- Au dernier trimestre 2024, nous commencerons l'aménagement de la rue de Goy, de l'intersection des lotissements des mûriers et noyers jusqu'au niveau du château d'eau.

- La création de la voie douce qui reliera la salle Robert Raynal à la RD612 et au carrefour de la Mazarié en passant par le chemin du Petit bois débutera fin septembre 2024.

Nous sommes vivement reconnaissants envers la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois d'avoir financé à 100% cet ambitieux projet qui permettra à tous les Dénatois de se déplacer en sécurité.

- Le nettoyage du ruisseau l'Assou va débuter en septembre, du pont de la route de la Vallée (Grèzes) jusqu'au lieu-dit Las Vergnes.

Il sera effectué par les services du Syndicat des rivières de l'Agout que je remercie.

- Le projet de la maison des assistantes maternelles avance à grands pas, nous vous en parlerons davantage dans le prochain numéro.

- L'adressage est dans sa phase terminale, nous procéderons à la mise en place des panneaux, et à l'envoi des certificats d'adressage avant la fin de l'année.

Ce sont autant de grands chantiers qui démontrent notre souhait d'améliorer la qualité de vie des Dénatoises et Dénatois et de préparer les défis de demain.

Au plaisir de vous voir lors des fêtes du village les 6,7 et 8 septembre.

Très bonne rentrée à tous.
Olivier Oustric

DATES À RETENIR

6 - 7 - 8 septembre 2024

Fête du village,
Organisée par l'Association Culture et Loisirs de Dénat.

Dimanche 8 septembre 2024

Forum des associations,
De 14h à 17h, à la salle des fêtes.

Mardi 24 septembre 2024

Soirée parentalité,
À 20h30, à la salle des associations,
Organisée par Familles Rurales.

Samedi 28 septembre 2024

Inauguration de l'école et de l'ALSH,
À 17h, à la nouvelle école.

Dimanche 20 octobre 2024

Salon des antiquités militaires,
À la salle Robert Raynal,
Organisé par Histoire de nos pères.

SOMMAIRE

État civil - 2

Les dernières décisions - 2

Forum des associations - 3

Commémoration du 8 mai 1945 - 3

Éclairage du chemin du Lavoir - 4

Gestion des déchets du cimetière - 4

Nuit d'orages - 4

La cuisine centrale d'Albi - 5

Un dénatois au défilé du 14 juillet - 5

LibéA Covoit' - 6

Réunions d'information - 6

LibéA le réseau des bus - 7

Familles Rurales de Dénat - 8

Mentions légales :

Directeur de la publication : Olivier Oustric

Directrice de la rédaction : Marie Estéveny

Imprimé par la Commune de Dénat

Tirage en 410 exemplaires

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à :

- Jules CAVALIER,
né le 22/07/2024

Nos plus sincères félicitations à :

- Émilie GUINDÉ
& Maxim VANDYCKE,
mariés le 08/06/2024

- Valérie VRAMBOUDT
& Gaston BUNEL,
mariés le 29/06/2024

Elle nous a malheureusement quittés :

- Lucette CHAMAYOU,
veuve GRAS,
décédée le 11/05/2024



Commémoration du 8 mai 1945



LES DERNIÈRES DÉCISIONS

Voici un extrait des principales décisions prises lors des derniers conseils municipaux.

Vous trouverez l'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux (et d'autres informations) sur le site internet de la municipalité : www.mairie-denat.fr.

• Aménagement de la rue de Goy

La partie communale de la rue de Goy, située entre le château d'eau et le carrefour avec la rue des Noyers, va être aménagée.

Une voie douce de 1,50 m de large sera créée tout le long, côté lotissement de la Gourtanelle.

Le budget de ces travaux s'élève à 87 000 € HT. Le montant restant à la charge de la commune est de 21 000 €, la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A) participant à hauteur de 51 000 € et le département du Tarn à hauteur 15 000 € (FAVIL : Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local).

• Travaux de voirie

Des travaux d'aménagement de voirie sont prévus au hameau de Viguier. L'objectif est de favoriser la collecte des eaux pluviales qui ruissellent dans le hameau.

La partie basse de l'impasse de la Paix, à Boudret, sera refaite.

• Adhésion à la Cuisine Centrale d'Albi

Le conseil municipal a décidé d'intégrer l'entente intercommunale pour la production et la livraison de repas de restauration collective en albigeois afin que la cuisine centrale d'Albi fournisse les repas de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs à compter de la rentrée 2024.

Olivier Oustric représentera la commune de Dénat au sein de cette entente intercommunale. Grégory Avérous sera son suppléant.

• Logiciel de gestion du périscolaire

Après avoir reçu plusieurs devis et assisté à plusieurs démonstrations, le conseil municipal a décidé de solliciter l'entreprise ICAP afin qu'elle nous fournisse son logiciel de gestion du périscolaire qui semble le plus adapté et le plus intuitif pour le personnel et les familles.

L'investissement s'élève à près de 5 200 € HT et le coût mensuel de la maintenance et de l'assistance est de 140 € environ.

Ce logiciel sera mis en place dans l'hiver. Le portail famille permettra aux parents d'inscrire leurs enfants en ligne pour la cantine, la garderie et l'accueil de loisirs.

• Adressage

La base adresse de la commune a été votée par le conseil municipal. Prochainement, les services de la C2A vont installer les panneaux mentionnant les noms des voies et le certificat mentionnant votre nouvelle adresse vous sera envoyé (si elle change).

À ce moment-là, la base adresse communale sera transmise à tous les organismes partenaires de l'État (secours, impôts, GPS, énergies...) et sera intégrée à la base adresse nationale. Nous vous inviterons alors à venir retirer la plaque mentionnant le numéro de votre maison sur la voie.

• Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (dites ZAER)

Afin de lutter contre le changement climatique, garantir la sécurité d'approvisionnement, baisser la facture énergétique des entreprises et des ménages, et atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050 fixé par le Gouvernement, la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables promulguée le 10 mars 2023 fait de la planification territoriale une priorité. Pour ce faire, la commune doit définir des ZAER qui faciliteront l'obtention des autorisations d'urbanisme pour les porteurs de projets, avec une instruction accélérée et des incitations financières. Ces zones d'accélération

ne sont pas des zones exclusives.
Le conseil municipal a donc décidé d'instaurer des zones d'accélération pour la géothermie de surface, le solaire photovoltaïque sur toiture, au sol, avec ombrière ou autres, et le solaire thermique sur toiture ou au sol.
Ces zones se situent le long de la RD612.

• **Embauche de personnel municipal**

Les parcours emploi compétences (PEC) sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. Une attention particulière est accordée à certains publics tels que les travailleurs handicapés ou les résidents des quartiers prioritaires de la ville, dans le but de faciliter leur insertion professionnelle.

Ce dispositif prévoit l'attribution d'une aide de l'État de 50% du taux horaire brut du SMIC.

Linda Yamnaïne, qui avait effectué une mission de service civique au sein de notre commune, va être embauchée en contrat PEC à la rentrée 2024 pour une durée d'un an.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les membres du conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à leur quatrième « **Forum des associations** », organisé le

**dimanche 8 septembre 2024,
de 14h à 17h,**

sur le stade de la salle des fêtes Robert Raynal.

Vous y rencontrerez les bénévoles des différentes associations de la commune.

N'oublions pas que par leur dynamisme et par la variété et la qualité des manifestations qu'ils proposent tout au long de l'année, ils participent à la qualité de vie de notre village .

Lors de ce forum, vous pourrez également découvrir les événements, activités et services qui sont accessibles sur notre commune.

Il y en a pour tous les goûts :

- sportif (trail, VTT, marche...),
- culturel (bibliothèque l'Or Mot, salon des antiquités militaires...),
- loisirs (couture adulte ou enfants, arts graphiques, soirées jeux de société, lotos...),
- éducatif (soirées parentalité...).

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Près de quatre-vingts personnes se sont réunies le 8 mai dernier pour commémorer la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie de 1945.

Des élus de Puygouzon, des représentants de la gendarmerie de Réalmont et des bénévoles des associations Histoires de nos pères et Mémoires de guerre étaient présents.

Après un rapide discours d'Olivier Oustric, des enfants de l'école ont lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des armées, et de Patricia Miralles, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire.

Lila Soulet va être embauchée en mission de service civique sur l'année scolaire. Elle interviendra sur le temps de restauration scolaire afin d'aider l'équipe municipale.

Toutes deux effectueront 25 heures hebdomadaires de travail et seront mises à la disposition de l'accueil de loisirs.

• **Modification des tarifs des services périscolaires**

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont voté une augmentation du prix du repas qui sera dorénavant facturé à 4,50 €.

Le choix a été fait de ne reporter qu'une partie des 0,30 € d'augmentation du coût du repas que le fournisseur nous avait imposée en mars 2024 et de prendre en charge l'augmentation du coût du repas liée au changement de fournisseur à la rentrée 2024.

Les conseillers ont également décidé de passer le coût de la garderie à 7 € par semaine et par enfant, ce montant étant dû dès la première présence de l'enfant.

Vous pourrez profiter de l'occasion pour vous inscrire à leurs différents ateliers.

D'autres animations seront proposées par l'association Culture et Loisirs dans le cadre des fêtes votives.

Nous comptons sur votre présence !



Suite au dépôt d'une gerbe au pied du monument aux morts, Olivier Oustric et Grégory Avérous ont nommé chacun des soldats dénaotais Morts pour la France et la Sonnerie aux morts a retenti dans les rues de la commune.

Une minute de silence a été respectée, avant que la Marseillaise soit entonnée par l'ensemble de l'assemblée.

Cette cérémonie s'est clôturée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité : un beau moment de convivialité et de partage intergénérationnel.

Nous vous remercions tous pour votre présence.

ÉCLAIRAGE DU CHEMIN DU LAVOIR



Fin mai, les services de la C2A sont intervenus afin d'installer l'éclairage public sur la partie haute du chemin du Lavoir.

Ces lampadaires ont la particularité d'être intelligents. Ils représentent une avancée significative dans le domaine de l'éclairage public et permettent des économies d'énergie.

Grâce à des capteurs de mouvement et des systèmes de gestion à distance, ces lampadaires ajustent leur luminosité en fonction de la présence de piétons ou de véhicules, réduisant ainsi leur consommation d'énergie.

Cet aménagement offrira davantage de sécurité aux écoliers, collégiens et lycéens qui empruntent cette voie pour aller à l'école ou prendre le bus.

Il permettra aussi aux piétons, riverains ou visiteurs en promenade sur les Boucles de l'Assou, de mieux voir où ils marchent à l'aube ou en fin de journée.

GESTION DES DÉCHETS DU CIMETIÈRE

À la mi-juin, Timothée Walrave, notre employé communal, et les services de la C2A ont créé un point de collecte des déchets dans le cimetière.

Vous trouverez à votre disposition, au passage entre la partie ancienne du cimetière et la récente, quatre conteneurs :

- un premier pour les plantes et les fleurs fanées ou les mauvaises herbes,
- un second pour récupérer la terre,
- un troisième pour les pots et les vases,
- un dernier pour les ordures ménagères.



Vous l'aurez compris, nous vous invitons à donner une seconde vie à vos objets : n'hésitez pas à utiliser les pots et les vases fournis par vos concitoyens.

NUIT D'ORAGES



Le 11 juillet dernier, de violents orages ont traversé notre commune, créant quelques dégâts matériels : nombreuses chutes d'arbres, tuiles envolées...

Vos élus, tronçonneuses à la main, se sont mobilisés pour dégager les routes de la commune au plus vite. Il ont été bien aidés par Timothée Walrave, des agriculteurs et des dénatoyers qui sont spontanément venus proposer leur aide et leur matériel.

Nous tenons sincèrement à les remercier, ils contribuent à faire vivre l'entraide et la solidarité au sein de notre village.

Nous souhaitons également remercier les services de la C2A pour leur soutien.

La semaine suivante, ils sont venus avec un camion équipé d'une benne et une grue, pour ramasser toutes les branches et les troncs qui avaient été serrés dans les fossés.



LA CUISINE CENTRALE D'ALBI

À la rentrée 2024, nous changeons de fournisseur pour les repas de la restauration scolaire pour des raisons écologiques, économique, sanitaires et de qualité de service.

Dorénavant, la cuisine centrale d'Albi nous fournira les repas en liaison froide.



Pour le volet écologique, nos repas parcourront beaucoup moins de kilomètres pour nous être livrés puisqu'ils viendront d'Albi et non plus de Ro-dez.

Ils seront également livrés dans des bacs gastronomiques en inox, générant bien moins de déchets que les barquettes en plastique.

La cuisine centrale d'Albi respecte et dépasse les objectifs de la loi EGALIM. Elle a fait le choix d'approvisionnements de qualité, privilégiant les circuits courts. La plupart de ses fournisseurs sont situés dans le Tarn et ses environs.

La cuisine centrale d'Albi propose ainsi des menus comprenant 60 % de produits bénéficiant de signes officiels d'identification de qualité et d'origine (label rouge, appellation d'origine, indication géographique...) dont 22 % de produits issus de l'agriculture biologique.



Ayant intégré ses nouveaux locaux en 2020, la cuisine centrale d'Albi dispose d'un équipement dernière génération et d'une légumerie.

De très nombreux plats sont ainsi cuisinés "maison" comme les lasagnes, les tomates farcies, la purée, les pizzas...

Carine Vigné, Céline Calcel et Marie Estéveny ont eu la chance d'aller visiter les locaux de la cuisine centrale d'Albi et de partager un repas avec le personnel : elles se sont régalées !

Le prix du repas facturé à la municipalité sera un peu plus important, mais il nous paraissait important de proposer des repas qualitatifs à nos écoliers et, plus modestement, de davantage soutenir les producteurs tarnais. Le pain nous sera fourni par l'épicerie « Les Remparts » de Dénat.

UN DÉNATOIS AU DÉFILÉ DU 14 JUILLET

Un dénatois a participé au défilé militaire du 14 juillet à Paris !

Il s'agit de l'aspirant Aymeric Cariven, un jeune dénatois qui a pour projet de devenir pilote dans l'Armée de l'air et de l'espace.

Après deux années intenses en classe préparatoire aux grandes écoles, il a validé le concours externe lui permettant d'intégrer l'École de l'Air et de l'Espace (EAE) à Salon-de-Provence. Accueillant près de 1400 apprenants par an dont 750 élèves officiers, l'EAE dispense à tous les futurs officiers de l'armée de l'Air et de l'Espace une formation militaire et académique de haut niveau, en prise directe avec le milieu opérationnel.

La formation dispensée aux élèves-officiers est articulée en trois axes : une formation de combattant et de chef militaire développant les aptitudes au commandement indispensables à la tenue d'un premier emploi en milieu opérationnel, une formation académique d'expert du milieu aéronautique et spatial, et une formation aéronautique avec la délivrance, pour les élèves du corps du personnel navigant, d'un premier brevet aéronautique de vol à voile. La tradition veut que les élèves de 1ère année défilent à Paris à l'occasion de la fête nationale. Tout au long de leur scolarité, les élèves-officiers sont sensibilisés aux domaines stratégiques que sont les drones, le cyberspace, l'espace et les systèmes de commandement.

EN BREF...

**Votre enfant est né en 2022
ou début 2023
et fera sa rentrée scolaire
en septembre 2025
ou Janvier 2026 :
inscrivez-le sans tarder !**

Les effectifs prévisionnels de la rentrée 2025 devront être transmis à l'inspection académique au mois de décembre et auront une influence sur le nombre de classes.

**Chaque citoyen
est responsable de l'entretien
de son devant de porte
(balayage, désherbage...) ou du
trottoir situé devant sa maison.**

Nous comptons sur la participation de chacun.



À la mi-mai, les enfants de l'ALSH Les P'tits Loups ont aidé Timothée et Margaux à fleurir le village.





En raison des Jeux olympiques de Paris 2024, le défilé du 14 Juillet s'est tenu, pour la deuxième fois de son histoire, sur l'avenue Foch.

LIBÉA COVOIT'

Lancée en septembre 2023, la solution de covoiturage mise en œuvre par la C2A, libéA Covoit, vient compléter l'offre « Mobilité » de l'agglo.

Le partenariat avec l'opérateur Karos, spécialiste du covoiturage du quotidien, nous permet d'organiser nos déplacements domicile-travail tout en bénéficiant d'avantages financiers.

L'application mobile Karos est mise à disposition des actifs du Grand Albigeois. Simple d'utilisation, elle permet de proposer et de réserver des trajets réguliers de covoiturage, déclarer des périodes sans déplacements...

Via cette application, la C2A finance les déplacements réalisés à l'intérieur du périmètre, dans une limite de 20 km. Le conducteur perçoit 2 € par trajet réalisé et par passager transporté.

Le trajet est gratuit pour le passager.

Pour les trajets entrants ou sortants du Grand Albigeois, le dispositif régional de covoiturage prend le relais via l'application mobile Karos.

Depuis le 1er janvier 2023, les primo-conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance peuvent recevoir une prime gouvernementale de 100 € sous la forme d'un versement progressif.

Avec l'application Karos, les nouveaux conducteurs bénéficient d'un versement de 50 € pour leur 1er trajet effectué en covoiturage, puis d'un second de 50 € au bout du 10e covoiturage effectué dans un délai de 3 mois.

Une « assurance retour » est également proposée au passager dans le cas où un trajet est annulé le jour même et qu'aucun conducteur n'est disponible. Dans ce cas, un taxi assure le trajet retour.

RÉUNIONS D'INFORMATION



Depuis le début du mandat, les projets que nous menons donnent lieu à des réunions d'information des riverains.

C'est donc sur l'avenue Foch que début juillet, l'aspirant Aymeric et ses camarades de la promotion Jean Moulin se sont entraînés une semaine durant à défiler en rythme avant que le grand jour arrive.

Pour l'occasion, ses parents, ses frères et sœurs et ses grands-parents avaient fait le déplacement dans la capitale.

Pour l'aspirant Aymeric, le sentiment dominant de ce 14 juillet a été la fierté : fierté du chemin parcouru et des efforts fournis pour en arriver là, fierté d'être un élève officier de l'Escadrille Française de chasse N° 1 portant la fourragère de l'Ordre de la Libération, et surtout, fierté de représenter la France et de s'engager dans une carrière au service de la France.



La proposition de covoiturage repose sur la création d'une communauté d'utilisateurs large. En neuf mois d'existence, la communauté libéA covoit' comptait déjà près de 1 700 inscrits sur l'application Karos et enregistré près de 20 000 trajets réalisés, dont plusieurs dizaines réalisés par des dénatois !

Nous sommes nombreux à aller travailler quotidiennement sur Albi, Puygouzon...

Télécharger l'application Karos, s'y inscrire en tant que conducteur/passager et déclarer nos trajets, nous permettra de gagner du pouvoir d'achat, limiter notre impact carbone sur l'environnement, réduire la congestion automobile, et surtout, faire connaissance et échanger avec d'autres dénatois, partager de bons moments...

Alors, n'hésitez plus !

Scannez ce QR Code avec l'appareil photo de votre smartphone pour accéder à l'application Karos et la télécharger.



LIBÉA LE RÉSEAU DES BUS

La C2A dispose d'un réseau de transport dynamique, moderne et en pleine évolution, conçu à l'échelle du territoire des 16 communes.

Composé d'une flotte récente, il répond quotidiennement aux besoins de plus de 10 000 usagers.

À la rentrée 2024, le réseau de bus libéA, c'est :

- 7 lignes régulières urbaines,
- 21 lignes périurbaines,
- 3 navettes électriques gratuites en centre-ville,
- un service de transport à la demande (TAD) pour les heures creuses, le samedi et les vacances scolaires sur les communes à plus forte ruralité,
- un service de transport pour personnes à mobilité réduite (TPMR) en porte à porte pour les personnes présentant un taux d'invalidité d'au moins 80%.

Pour Dénat, deux principaux changements ont lieu à cette rentrée :

- la création d'un arrêt de bus « Dénat - Les Ormeaux » sur le chemin des Ormeaux,
- le nouveau conducteur de la ligne périurbaine 39 sera dénatois et connaîtra donc bien les routes de la commune.

La ligne périurbaine 39 est accessible à tous, même si elle est majoritairement utilisée par les collégiens et les lycéens.

Il vous faut prévoir votre ticket en amont de votre trajet (carte Pastel rechargée ou via l'application M-Ticket).

Fonctionnant en période scolaire, la ligne périurbaine 39 propose deux horaires de départ le matin permettant d'arriver à 7h40 ou à 8h40 en centre-ville d'Albi.

Pour le retour, trois horaires sont proposés le soir pour un départ du centre-ville d'Albi à 16h15, à 17h15 ou à 18h10.

Le mercredi, un seul retour est possible au départ d'Albi à 12h15.

Six arrêts sont desservis sur notre commune : La Com-bette, Borio Blanco, Peyrade, Les Ormeaux, Frênes et Dénat-Mairie.

Concernant le TAD, Dénat est situé dans la Zone 3 avec Puységouzon et Fréjairrolles.

Ce service accessible à tous permet de se déplacer à l'intérieur d'une zone ou de rejoindre l'arrêt Milliassole d'Albi et fonctionne :

- de 8h30 à 18h30, du lundi au vendredi, en période scolaire,
- de 8h à 18h30, les samedis et pour les petites vacances scolaires,
- de 7h30 à 18h30, du lundi au samedi, lors des vacances d'été.

Vous pouvez réserver un trajet jusqu'à 15 minutes avant le départ et au plus tôt 2 semaines avant, via l'application libéA Tad, sur le site internet tad.libea-mobilités.fr ou par téléphone au 05 63 76 06 16 (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30).

Le ticket peut être acheté à bord (prévoir la monnaie).

ASSOCIATIONS

Voici les coordonnées des associations de notre commune :

Association Communale de Chasse de Dénat

chassededenat@gmail.com

Association Culture et Loisirs de Dénat

acl.denat@gmail.com

Association des Aides à Domicile en Milieu Rural Lombers-Lamillarié-Dénat

lombers@admrtarn.fr

Association des Parents d'Élèves de l'École de Dénat

ape.denat@gmail.com

Association Familles Rurales de Dénat

famillesruralesdenat@gmail.com
06 95 59 87 66

Association Générations Mouvement Dénat, Fauch, Labastide-Dénat, Ronel

06 73 88 49 89

Chorale Happy Day

06 33 35 15 98

APE DE L'ÉCOLE DE DÉNAT

L'association des parents d'élèves et d'anciens élèves de l'école de Dénat a été créée à la rentrée scolaire 2022/2023.

Cette association dynamique s'engage activement dans le soutien de la réalisation des projets pédagogiques de l'équipe enseignante de l'école via une participation matérielle et financière.

Par la mise en œuvre de différentes actions tout au long de l'année, elle récolte des fonds. Ces derniers permettent aux élèves de réaliser des sorties scolaires ou activités éducatives et de compléter l'équipement de l'école et les outils de travail nécessaires pour le bon apprentissage des enfants.

L'association a également pour vocation à animer la communauté de parents afin de créer du lien.

Voici les actions conduites ces prochains mois et ouvertes à tous les dénatois :

- 8 Septembre, de 14h30 à 17h, au stade : Kermesse gratuite,
- 31 Octobre : Halloween : goûter, concours de déguisements (gratuit ouvert à tous les enfants),
- Novembre : Vente de chocolats et de sapins de Noël,
- 7 Décembre : Marché de Noël.

Que votre soutien soit matériel, financier ou humain, ponctuel ou régulier, il est précieux et nécessaire pour offrir aux enfants de l'école un environnement d'apprentissage optimal.

Nous comptons à ce jour trop peu de membres actifs. Cela met en péril l'existence de l'association. Alors adhérez à l'APE, vous profiterez de la bonne humeur et de la motivation de l'équipe !

FAMILLES RURALES DE DÉNAT

Une nouvelle année scolaire commence et les activités de Familles Rurales reprennent également.

Dans celles qui sont régulières, nous avons :

- La bibliothèque située au centre du village, entre la Mairie et l'église (mais sur votre gauche) est ouverte au public le mercredi de 15h à 17h, hors vacances scolaires.

- L'accueil de loisirs « les P'tits loups » (de 3 à 12 ans) ouvrira dans les locaux de la nouvelle école aux :

- Vacances de Toussaint, du 21 au 25 octobre 2024,
- Vacances d'hiver, du 17 au 21 février 2025,
- Vacances de printemps, du 14 au 18 avril 2025,
- Vacances d'été : du 7 juillet au 1er août 2025,
- Tous les mercredis en période scolaire.

- L'atelier Couture redémarrera le samedi matin, dans la salle des associations (en face de l'entrée de l'église), à partir :

- Du 21 septembre, de 9h à 11h, pour les adultes, puis tous les 15 jours,
- Du 28 septembre, de 9h30 à 11h, pour les enfants, puis tous les 15 jours.

- Un atelier Arts graphiques pour les enfants aura lieu un mardi sur deux, de 16h30 à 18h, à partir du mardi 24 septembre 2024, dans la salle des associations.

Les soirées Parentalité se dérouleront les :

- Mardi 24 septembre 2024 : « Parents : doit-on toujours être d'accord sur l'éducation des enfants ? »,
- Mardi 5 novembre 2024,
- Mardi 3 décembre 2024.

Elles se dérouleront dans la salle des associations.

L'entrée est ouverte à tous et gratuite.

Pour ce qui est de nos animations ponctuelles, nous vous proposons :

- un stage « CROCHET » qui aura lieu le samedi 19 octobre 2024, à 14h, à la salle des fêtes. Inscriptions au 06 89 97 91 41 (Caroline).

- un atelier « COURONNE DE NOËL » qui se déroulera le samedi 16 novembre 2024, de 14h à 17h, à la salle des fêtes. Inscriptions au 06 89 97 91 41 (Caroline).

- un VIDE-GRENIERS en intérieur, mais aussi en extérieur si les conditions climatiques le permettent, le dimanche 24 novembre 2024.

- des SOIRÉES JEUX DE SOCIÉTÉ, les samedis 25 janvier et 5 avril 2025, à 20h.

- notre traditionnel VIDE-GRENIERS d'été, le samedi 7 juin toute la journée, dans le village.

- le MERCAT DEL PAÏS, le samedi 28 juin, à 19h. L'occasion d'apprécier à nouveau ou de découvrir les produits préparés par des producteurs locaux et que vous pourrez déguster sur place (ou emporter).

Mon conseil d'administration se joint à moi pour vous souhaiter une bonne reprise dans votre travail et/ou vos activités. Que votre présence aux différents événements organisés dans le village contribue à tisser toujours plus de lien.

Vous pouvez également vous joindre à notre équipe pour l'organisation de ces diverses animations.

Par avance, nous vous en remercions et vous donnons rendez-vous au Forum des associations, le 8 septembre.

La Présidente,
Anne Estéveny

Mairie de DÉNAT

Accueil du public : 1, Place de la Mairie
81120 Dénat

- le mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- le jeudi de 14h30 à 17h
- le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Contactez-nous :

Téléphone : 05 63 76 07 27

E-mail : mairie@mairie-denat.fr

Le Maire reçoit sur rendez-vous :

- le mardi de 16h30 à 18h30
- le vendredi de 14h à 17h

Nous sommes sur le Web !

Visitez-nous :

www.mairie-denat.fr

Pensez à télécharger l'application :

